



Extrait du SNES Dijon

<http://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article3773>

# STI : grève du mercredi 26 janvier

- SNES académique de Dijon - S3 - Editorial -



Date de mise en ligne : mercredi 26 janvier 2011

## **Description :**

Une centaine de collègues se sont réunis devant le lycée Eiffel à Dijon.

Ils ont interpellé les IPR et une délégation a été reçue par le recteur.

Rentrée 2011 : réforme de la classe de 1ère dont les séries technologiques industrielles.

Le rectorat prévoit 242 élèves de plus en lycée et veut supprimer 124 postes !!!!

## STI : grève du mercredi 26 janvier

---

Les projets pour les séries technologiques industrielles qui devraient être mise en oeuvre en Première à la rentrée 2011 ont encore été repoussés par le Conseil Supérieur de l'Education. Après le vote négatif du 1er avril sur les projets de structure et d'horaires, le CSE du 10 décembre 2010 a émis un avis négatif sur les contenus des programmes.

**Le SNES rejette cette réforme qui nie la spécificité des filières technologiques, conduit à la suppression de cette voie de réussite et de promotion sociale, diminue les enseignements en groupes, augmente les effectifs par classe.**

---

**SNES Dijon**

---

Rentrée 2011 : réforme de la classe de 1ère dont les séries technologiques industrielles.  
Le rectorat prévoit 242 élèves de plus en lycée et veut supprimer 124 postes !!!!

Les projets pour les séries technologiques industrielles qui devraient être mise en oeuvre en Première à la rentrée 2011 ont encore été repoussés par le Conseil Supérieur de l'Education. Après le vote négatif du 1er avril sur les projets de structure et d'horaires, le CSE du 10 décembre 2010 a émis un avis négatif sur les contenus des programmes.

**Le SNES rejette cette réforme qui nie la spécificité des filières technologiques, conduit à la suppression de cette voie de réussite et de promotion sociale, diminue les enseignements en groupes, augmente les effectifs par classe.**

Le SNES s'oppose à la multiplication des postes spécifiques, qui dans le contexte de la réforme de la voie technologique, peut être utilisé comme moyen de contourner les règles des mutations.

### **Le SNES demande :**

- ▶ un moratoire sur la mise en place de la réforme pour les STI et STL
- ▶ une réforme ambitieuse comportant des séries diversifiées, pertinentes et attractives qui respectent la spécificité de la voie technologique : pédagogie organisée autour de travaux en atelier, de travaux pratiques et travaux dirigés en groupe,
- ▶ la prise en compte sur le temps de service de la formation de tous les enseignants. Une formation disciplinaire et didactique suffisante, répondant aux besoins des enseignants et organisée sur le temps de service.
- ▶ Le maintien des équipements actuels dont l'usage pédagogique reste pertinent.
- ▶ une réelle consultation des enseignants sur le cycle terminal et sur le contenu des programmes de toutes les séries technologiques.
- ▶ Aucune suppression de postes.
- ▶ Aucun poste à profil.